

VILLE DE NEUFCHATEL-HARDELOT
Compte-rendu
de la réunion de Conseil Municipal
30 septembre 2008

Le trente septembre 2008 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la Présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre PONT.

Ordre du jour

* Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 27 Juin 2008

Question 1 : Affaires générales

- Conventions d'objectifs à passer
 - convention provisoire de ramassage des animaux errants avec Opale Capture Environnement avant régularisation et étude d'une solution plus adaptée.
 - convention de prestations de services pour la vérification et le contrôle de bouches et poteaux d'incendie avec Véolia
 - convention d'objectifs pour le versement des subventions
 - ❖ Le club de Football l'Association l'Eclair
 - ❖ L'Amicale des parents d'élèves de l'école Sainte-Marie
 - convention de mise à disposition gratuite de locaux avec les restos du cœur
- Modifications à apporter à la nouvelle commission des impôts locaux
- Désignation d'un correspondant défense représentant le Conseil Municipal

Question 2 : Finances

- Subventions
 - Information de Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations : réalisation d'une ligne de trésorerie de 1 500 000 €
 - Organisation du salon de la voile et de la brocante marine par l'Association le Wheeling club les 18 et 19 octobre 2008 et demande de subvention.
 - demande d'une subvention d'Opale bunker History pour l'exposition 2008

- école Sainte Marie :

⇒ Année scolaire 2007/2008

- ❖ participation à hauteur de 1/3 du voyage de fin d'année
- ❖ Goûter (50% de la dépense)

⇒ Année scolaire 2008/2009

- ❖ Accord de principe pour le renouvellement des subventions pour les activités suivantes :
- ❖ activité cycle poney
- ❖ activité piscine-patinoire
- ❖ la reconduction de l'action « goûter »

- ❖ classe de neige, prévoir le solde
- ❖ déplacement à Notre Dame de Lorette/Vimy à l'occasion de la journée de commémoration de l'Armistice de la 1^{ère} guerre demande de participation de la commune

- Décision modificative n°2

Question 3 : Centre de Loisirs

- Propositions des dates et des tarifs pour le fonctionnement des vacances scolaires 2008/2009 de la Toussaint, de Février et d'Avril et le calendrier des mercredis pour l'année 2009

Question 4 : Chantier Ecole

- Exposition du projet de transformation du Presbytère en 2 logements sociaux.
- Autorisation de solliciter les subventions du Conseil Général pour ce projet

Question 5 : CNAS

- Désignation d'un délégué local du CNAS au sein du conseil municipal pour représenter le collège des élus.

Question 6 : Marchés publics

- Information auprès de l'assemblée des marchés publics passés en procédure adaptée.

- Approbation de l'avenant au marché de travaux pour la construction d'une salle de loisirs à dominante sportive (SEB - THERMOCLIM - NOUANS-SPORT).

Question 7 : Ressources Humaines

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe (avancement de grade suite à une réussite de concours)
- Renouvellement de la mise à disposition de la dumiste à l'école Sainte-Marie

Question 8 : Halte-garderie

- Approbation du nouveau règlement intérieur
- Modification apportée à la délibération du 25/11/2004 décidant le recrutement d'un médecin vacataire : temps de vacation augmenté à 30 heures au lieu de 20 heures
- Autorisation de solliciter une subvention à la CAF pour l'achat de matériel

Question 9 : Syndicat Intercommunal d'Assainissement

- Approbation du rapport d'activité 2007 - service assainissement

Question 10 : Natura 2000

- Composition du comité de suivi dans le cadre de son extension

Question 11 : Affaires foncières

- Proposition et autorisation du Conseil Municipal pour l'acquisition de la parcelle cadastrée ZB22 rue des Allées (indivision Bourgois/Martel)
- Zone Habitat « Gendarmerie/rue des Allées » (terrain Mme Hache)
- Proposition et autorisation du Conseil Municipal pour l'acquisition d'un terrain situé rue d'Étaples appartenant à Monsieur Caffier de ± 500 m² pour la réalisation d'un fossé de rétention pour les eaux pluviales.
- Proposition et autorisation pour l'acquisition de la base nautique et des locaux existants pour l'euro symbolique : modification de la délibération prise le 3 juin 2008.

Question 12 : Vie associative

- Présentation d'une nouvelle procédure préalable à l'étude des demandes de subventions provenant des Associations Communales.
- Autorisation à appliquer cette procédure pour toutes subventions sollicitées par les associations communales au titre de l'année 2009.

Question 13 : Fonds Interministériel pour la Prévention et la Délinquance (FIPD 2008)

- Proposition d'un projet d'installation de nouvelles caméras de surveillance sur les lieux suivants :
 - Au niveau du cimetière communal (rue de l'Eglise)
 - Au niveau de l'avenue Charlemagne
 - Au niveau du rond point du Country Club à proximité de l'espace dévolu à la création « d'un espace propre » avec containers en accès libre.
- Autorisation de solliciter la subvention du FIPD
- Autorisation d'effectuer les modalités nécessaires à l'application d'une délibération

Question 14 : Aménagements - Equipements

- Valorisation de l'architecture balnéaire - Quartier de l'Eglise Saint Augustin et de ses rues adjacentes :
 - Autorisation de solliciter la CAB au titre du FOCAD (Fond communautaire d'aménagement et de développement).
 - Autorisation de la signature de la convention avec la CAB
 - Autorisation d'élaborer avec le concours du maître d'œuvre qui sera choisi à cet effet, le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation de ce projet.
 - Autorisation de lancer la procédure d'appels d'offres selon les modalités réglementaires du code des marchés publics en vigueur.
- Stade Equestre
 - Nouveau plan de financement prévisionnel et autorisation de solliciter la CAB au titre du FOCAD - 2ème projet

Question 15 : Infos du Maire

- Rapport annuel 2007 présenté au conseil communautaire du 2 juillet 2008
- bilan de la saison 2007/2008 du club de football « l'Eclair »
- compte rendu du conseil d'école Françoise Dolto
- compte rendu du conseil d'école Louis Blériot
- Conseil des enfants :
 - 1er Conseil des enfants : Lundi 6 octobre 17h30 - Mairie

Question 16 : Questions diverses

Date de convocation : 25 Septembre 2008

Effectif du Conseil Municipal : 27

Nombre de membres en exercice : 26

Compte-rendu des délibérations affiché le : 7 octobre 2008

Présents : 22

M Pont, M Fauquet, Mme Juilien-Peuvion, M Cousin, Mme Delahaye, M Giethlen, Mme Leturcq, M Lafrance, Mme Lucas, M Baheux, Mme Nourtier M Duhamel, Mme Merlot, M Vallet, Mme Gillig, , Mme Mantel, Mme Loisel-Mille, M Deffrenne, Mme Waymel, M Vlamynck, M Anquez, M Rougeau,.

Absents excusés : 4

M d'Aubreby, Mme Graveline, M. Lépingle, M. Van Peteghem

Pouvoirs : 4

M. d'Aubreby à M. Pont - Mme Graveline à M Giethlen - M. Van Peteghem à M. Rougeau

M. Lépingle à M. Lafrance

Votants : 26

Secrétaire de séance : Mme Juilien-Peuvion

Le Maire ouvre la séance et donne la parole à Madame Juilien-Peuvion qui procède à l'appel, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

*** Approbation du compte rendu de la séance du 27 juin 2008**

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

Le compte-rendu est adopté

Question 1 : Affaires générales

- Conventions d'objectifs à passer

Objet : convention provisoire de ramassage des animaux errants avec Opale Capture Environnement avant régularisation et étude d'une solution plus adaptée.

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Giethlen qui informe l'Assemblée que, par lettre en date du 11/08/2008, la SPA n'a plus les moyens d'assurer le service de ramassage des animaux errants sur la voie publique et propose en conséquence d'adopter une convention d'un an avec la Société Opale Capture Environnement - 7 rue Notre Dame à Wimereux, en attendant qu'une autre étude soit réalisée.

Proposition :

Monsieur le Maire propose :

- l'adoption de la convention avec la Société Opale Capture Environnement
- l'autorisation de signer cette convention pour une durée d'un an.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet : convention de prestations de services pour la vérification et le contrôle de bouches et poteaux d'incendie avec Véolia

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Giethlen qui expose à l'Assemblée la nécessité de vérifier régulièrement le bon fonctionnement et l'entretien des appareils publics de lutte contre l'incendie.

Monsieur le Maire présente à cet effet la proposition de Véolia de Boulogne S/Mer qui peut, par convention de prestations de services passée entre la Commune et Véolia, assurer l'entretien des bouches et poteaux d'incendie sur le territoire communal.

Proposition :

Monsieur le Maire propose :

- l'adoption de la convention de prestations de services de bouches et poteaux d'incendie avec Véolia, étant entendu qu'un devis de réparation est communiqué avant chaque intervention.
- l'autorisation de signer cette convention ci-annexée, pour une durée de six ans à compter de l'année 2008.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée.

Objet : convention d'objectifs pour le versement des subventions - club de Football l'Association

l'Eclair

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Lucas qui informe l'assemblée de l'obligation de conclure une convention avec toute Association qui bénéficie d'une subvention dont le montant annuel est supérieur ou égal à 23 000 € / an.

Proposition :

Monsieur le Maire propose :

- de passer cette convention avec l'Association l'Eclair
- de l'autoriser à signer cette convention ci-jointe, étant entendu que celle-ci sera résiliée de plein droit en cas de dissolution de l'Association et de non respect des conditions de la convention.

Discussion :

Monsieur Rougeau demande des précisions sur cette convention. Monsieur le Maire lui donne les précisions.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet : convention d'objectifs pour le versement des subventions - L'Amicale des parents d'élèves de l'école Sainte-Marie

Exposé :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'obligation de conclure une convention avec toute Association qui bénéficie d'une subvention dont le montant annuel est supérieur ou égal à 23 000 € / an.

Proposition :

Monsieur le Maire propose :

- de passer cette convention avec l'Association d'éducation populaire
- de l'autoriser à signer cette convention, étant entendu que celle-ci sera résiliée de plein droit en cas de dissolution de l'Association et de non respect des conditions de la convention.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet : convention de mise à disposition gratuite de locaux avec les restos du cœur

Exposé :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'une demande de L'Association « Les Restos du Cœur » de mise à disposition gratuite de locaux, dans l'ancien logement de fonction de la mairie pour une durée d'un an.

Proposition :

Monsieur le Maire propose :

- d'établir une convention de mise à disposition de ce local pour une durée d'un an
- de l'autoriser à signer cette convention.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet : Modifications à apporter à la nouvelle commission des impôts locaux

Exposé :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, suite aux observations relatives aux propriétaires fonciers de bois faites par la Direction des Services Fiscaux, il y a lieu de modifier la liste préparatoire présentée lors du Conseil du 3 Juin 2008 comme suit :

- Commissaires titulaires :

Commune : remplacer Mme Reynaert domiciliée hors commune par Mme Forest Stéphanie domiciliée rue du Chemin.

Hors Commune : remplacer M. Fiquet Jean-Michel par M. Ledieu Raymond domicilié à Condette

- Commissaires suppléants :

Commune : liste inchangée

Hors Commune : remplacer Mme Leclerc par Mme Reynaert

Proposition :

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à adopter et à valider les listes préparatoires suivantes :

Titulaires

Commune :

1 - Daniel Fauquet, 2 - Georges Roux, 3 - Bernard Giethlen, 4 - Marc Vallet, 5 - Laurent d'Aubreby, 6 - Gérard Léplingle, 7 - Léopold Baheux, 8 - Jocelyne Delahaye, 9 - Jacques Vlamynck, 10 - Mijo Gillig, 11 - Serge Duhamel
12 - Lucette Merlot, 13 - Nicole Waymel, 14 - Stéphanie Forest

Hors Commune :

1 - Raymond Ledieu, 2 - Yves Bon

Suppléants

Commune :

1 - Paulette Juilien-Peuvion, 2 - Léon Mille, 3 - Marie Paule Leturcq, 4 - Claude Rougeau, 5 - Gilles Brousse, 6 - André Deffrenne, 7 - Colette Lepoutre-Peucelle, 8 - Françoise Graveline, 9 - Marie Mantel, 10 - Dany Cousin, 11 - Danielle Nourtier, 12 - Jean-Pierre Lafrance, 13 - Anne Loisel, 14 - Thierry Anquez

Hors Commune :

1 - Jean Louis Maillard, 2 - Anne Claire Reynaert

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet : Désignation d'un correspondant défense représentant le Conseil Municipal**Exposé :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner un correspondant défense.

Proposition :

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée la candidature d'un membre du Conseil Municipal.

Candidature proposée : M. Rougeau

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité, M. Rougeau est élu correspondant défense

Question 2 : Finances**Objet : Finances - Subventions****Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Cousin qui informe l'assemblée que pour la réalisation d'emprunts, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie, une ouverture de crédit d'un montant maximum de 1 500 000 € auprès de Dexia CLF Banque.

Objet : Finances - Subventions - Organisation du salon de la voile et de la brocante marine par l'Association le Wheeling club les 18 et 19 octobre 2008 et demande de subvention.**Exposé :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'organisation du salon de la voile et de la brocante marine, l'association le Wheeling club sollicite une subvention d'un montant de 3.500 €.

7 500 € voté lors du conseil du 3 juin 2008, qui se décompose comme suit :

- 6 000 € pour le Raid Kite'n'Speed Hardelot / HEI 2008

- 1 500 € pour le Wheeling club dans le cadre de la brocante marine des 18 et 19 octobre 2008

Reste à voter 2 000 €

Proposition :

Monsieur le Maire sollicite l'avis de l'assemblée et propose de voter les 2 000 € restants.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La somme de 3 500 € sera versée au Wheeling Club.

Objet : Finances - Subventions - Raid Kite'n'Speed Hardelot / HEI 2008**Exposé :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la présentation du budget pour l'année 2008 de l'association Raid Kite'n'Speed Hardelot, manifestation organisée par HEI (Haute Ecole d'Ingénieurs), il y a lieu de modifier la délibération du 3 juin 2008 concernant le montant de la subvention.

Il convient de verser 6 000 € à HEI alors que le montant initialement prévu était de 7 500 € pour l'association le Wheeling Club d'Hardelot.

Les 1 500 € restants sont versés au Wheeling club dans le cadre du salon de la voile et de la brocante marine.

Proposition :

Monsieur le Maire sollicite l'avis de l'assemblée.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité, la proposition est adoptée.

La somme de 6 000 € sera donc versée à HEI

Objet : Finances - Subventions - Demande d'une subvention d'Opale bunker History pour l'exposition 2008**Exposé :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'association Opale Bunker History sollicite une subvention d'un montant de 2.500 €.

Proposition :

Monsieur le Maire sollicite l'avis de l'assemblée.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité, l'octroi de la subvention est adoptée.

Objet : Finances - Subventions - Ecole Sainte Marie**Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Cousin qui informe l'assemblée des différentes activités réalisées à l'école Sainte-Marie.

⇒ Année scolaire 2007/2008 (régularisations)

- participation à hauteur de 1/3 du voyage de fin d'année pour un montant de 353 €
- Goûter (50% de la dépense) pour un montant de 322 €

⇒ Année scolaire 2008/2009 (reconductions des participations communales et nouvelles demandes exceptionnelles).

- Accord de principe pour le renouvellement des subventions pour les activités suivantes :

- activité cycle poney
- activité piscine-patinoire
- la reconduction de l'action « goûter »

- classe de neige, prévoir le solde d'un montant de 12 560 €

- déplacement à Notre Dame de Lorette/Vimy à l'occasion de la journée de commémoration de l'Armistice de la 1ère guerre demande de participation de la commune pour un montant de 213 €

Proposition :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter et de reconduire les différentes activités

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet : Finances - Décision modificative n°2

Exposé :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative n° 2

Proposition :

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'adopter la décision modificative suivante :

Monsieur le Maire sollicite l'approbation de l'assemblée pour l'application de cette décision modificative n° 2 et d'apporter les modifications nécessaires suite au vote de nouvelles subventions.

Dépenses de fonctionnement

60632 - Fournitures de petit équipement - 24 500,00 €
6574 - Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé + 24 500,00 €

Dépenses d'investissement

21578 - Autre matériel et outillage de voirie - 33 000,00 €
411 - Salles de sport, gymnases
86 - FIPD 2008 N° 2 - Cheminement éclairage salle des sports

2315 - Installations, matériel et outillage techniques + 4 000,00 €
251 - Hébergement et restauration scolaire
102 - Cantine scolaire et école Louis Blériot

2315 - Installations, matériel et outillage techniques + 29 000,00 €
822 - Voirie communale et routes
84 - Programme voirie 2008

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La décision modificative est adoptée.

Question 3 : Centre de Loisirs**Objet : Centre de Loisirs****Propositions des dates et des tarifs pour le fonctionnement des vacances scolaires 2008/2009 de la Toussaint, de Février et d'Avril et le calendrier des mercredis pour l'année 2009****Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Julien-Peuvion qui informe l'assemblée des dates et des tarifs de fonctionnement pour le centre de loisirs des vacances scolaires de la Toussaint, de Février et d'Avril 2008/2009 ainsi que le calendrier des mercredis pour l'année 2009.

Proposition :

Monsieur le Maire invite l'assemblée à adopter les dates et les tarifs de fonctionnement tels que présentés ci-dessous.

CENTRE DE LA TOUSSAINT 2008

Les vacances de la toussaint durent 7 jours

COMMUNE	Tarifs actuels	Tarifs proposés
Pour le 1 ^{er} enfant		
- une semaine	16 €	16 €
- deux semaines (soit 2 jours)	26 €	21€
A partir du 2 ^{ème} enfant		
- une semaine	11 €	11 €
- deux semaines (soit deux jours)	16 €	14 €

EXTERIEUR	Tarifs actuels	Tarifs proposés
Pour le 1 ^{er} enfant		
- une semaine	21 €	21 €
- deux semaines (soit deux jours)	31 €	26 €
A partir du 2 ^{ème} enfant		
- une semaine	16 €	16 €
- deux semaines (soit deux jours)	21 €	19 €

Pour les mercredis et les vacances de février, avril, juillet et août, je propose d'appliquer les mêmes tarifs que cette année.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Question 4 : Chantier Ecole**Objet : Chantier Ecole**

Exposition du projet de transformation du Presbytère en 2 logements sociaux.

Autorisation de solliciter les subventions du Conseil Général pour ce projet.

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Peuvion-Juilien qui présente à l'assemblée le projet de mise en place d'un chantier école pour la transformation du presbytère en 2 logements sociaux et demande l'autorisation de solliciter les subventions auprès du Conseil Général pour ce projet.

Proposition :

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée :

- l'adoption de ce projet et du plan de financement prévisionnel s'y référant.
- l'autorisation de solliciter le Conseil Général pour les subventions

Discussion :

Madame Merlot demande si des devis sont établis ? Madame Juilien-Peuvion informe qu'une réunion est prévue début octobre et que les informations seront transmises lors d'un prochain conseil municipal.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Question 5 : CNAS**Objet - CNAS**

Désignation d'un délégué local du CNAS au sein du conseil municipal pour représenter le collège des élus.

Exposé :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner un délégué local au CNAS.

Proposition :

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée la candidature d'un membre du Conseil Municipal.

Candidature proposée : Mme Juilien-Peuvion

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

A l'unanimité, Mme Juilien-Peuvion est élue délégué local du CNAS

Question 6 : Marchés publics**Objet - Marchés publics****Information auprès de l'assemblée des marchés publics passés en procédure adaptée.****Exposé :**

Dans le cadre de ses délégations relatives aux Marchés Publics, Monsieur le Maire informe l'assemblée des différents marchés publics passés en procédure adaptée (Article 28 du code des marchés publics) délégation donnée au maire par une délibération du Conseil Municipal en date du 3 avril 2008.

Date	Objet	Titulaire du Marché	n° de marché	Montant du marché HT
20/02/2008	Déblaiement sable	Peuvion		4 272.00
02/05/2008	Organisation spectacle	Stars productions		37 772.51
11/04/2008	Véhicule 9 places	Sarl J.L. Marcotte		14 167.60
15/05/2008	Grosses réparations voirie	Leroy TP	2008-02	196 192.80
04/06/2008	Aire stationnement cirque	Appia Littoral	2008-03-01	24 000.00
08/07/2008	Analyse eau baignade	Véolia	2008-04	7 483.87
27/05/2008	Maitrise œuvre poste secours	Crespel CLC	2008-05-01	50 000.00
30/05/2008	Tracteur type agricole	Fruges Agri	2008-06-01	54 050.00
31/07/2008	Assurances Dommage/Ouvrage	SMACL	2008-09-01	12 222.20
21/08/2008	Maitrise d'œuvre aménagement stade équestre	Haras Nationaux Conseil Ingénierie	2008-07-01	68 950.00

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet - Marchés publics**Approbation de l'avenant au marché de travaux pour la construction d'une salle de loisirs à dominante sportive (SEB).****Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Duhamel qui présente l'avenant au marché de travaux relatif à la construction d'une salle de loisirs à dominante sportive, pour l'entreprise suivante :

- SEB titulaire du lot n° 2 - Electricité

Le montant des travaux supplémentaires est évalué à 2 426.76 € HT

Le montant du marché modifié par avenant n°1 est donc porté de 49 404.32 € HT à 51 831.08 € HT

Proposition :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter cet avenant.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet - Marchés publics**Approbation de l'avenant au marché de travaux pour la construction d'une salle de loisirs à dominante sportive (NOUANSPORT).****Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Duhamel qui présente l'avenant au marché de travaux relatif à la construction d'une salle de loisirs à dominante sportive, approuvé à la CAO du 21/08/2008, pour l'entreprise suivante :

- NOUANSPORT titulaire du lot n° 4 - Equipement sportif

Le montant des travaux supplémentaires est évalué à 7 737.50 € HT

Le montant des travaux en moins est évalué à - 408.00 € HT

Le montant du marché modifié par avenant n°1 est donc porté de 58 889.91 € HT à 66 219.41 € HT

Proposition :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter cet avenant.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet - Marchés publics**Approbation de l'avenant au marché de travaux pour la construction d'une salle de loisirs à dominante sportive (THERMOCLIM).****Exposé :**

Monsieur le Maire présente l'avenant au marché de travaux relatif à la construction d'une salle de loisirs à dominante sportive, pour l'entreprise suivante :

- THERMOCLIM titulaire du lot n° 3 - Plomberie-sanitaire-chauffage-VMC

Le montant des travaux supplémentaires est évalué à 1 227.40 € HT

Le montant du marché modifié par avenant n°1 est donc porté de 67 980.00 € HT à 69 207.40 € HT

Proposition :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter cet avenant.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Question 7 : Ressources Humaines

Objet - Ressources Humaines

Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe (avancement de grade suite à une réussite de concours).

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Juilien-Peuvion qui propose à l'assemblée la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe suite à la réussite à ce concours d'un employé communal.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet - Ressources Humaines

Renouvellement de la mise à disposition de la dumiste à l'école Sainte-Marie

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Juilien-Peuvion qui informe l'assemblée du renouvellement de la mise à disposition de la dumiste.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet - Ressources Humaines

Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2e classe

Exposé :

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2e classe en remplacement d'un agent communal décédé qui occupait le poste d'adjoint technique principal de 2e classe.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Question 8 : Halte-garderie

Objet - Halte-garderie

Approbation du nouveau règlement intérieur.

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Juilien-Peuvion qui informe l'assemblée du nouveau règlement intérieur de la Halte-garderie.

Proposition :

Monsieur le Maire invite l'assemblée à adopter ce règlement.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet - Halte-garderie

Modification apportée à la délibération du 25/11/2004 décidant le recrutement d'un médecin vacataire : temps de vacation augmenté à 30 heures au lieu de 20 heures.

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Juilien-Peuvion qui informe l'assemblée de la modification apportée à la délibération du 25/11/2004 décidant le recrutement d'un médecin vacataire pour un temps de vacation augmenté à 30 heures au lieu de 20 heures.

Proposition :

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'adopter cette proposition.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet - Halte-garderie

Autorisation de solliciter une subvention à la CAF pour l'achat de matériel.

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Juilien-Peuvion qui demande à l'assemblée l'autorisation de solliciter une subvention à la CAF pour l'achat de matériel.

Madame Juilien-Peuvion précise que cette demande de subvention sera associée à une demande de matériel pour le centre de loisirs.

Proposition :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à solliciter cette subvention.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Question 9 : Syndicat Intercommunal d'Assainissement**Objet - Syndicat Intercommunal d'Assainissement****Approbation du rapport d'activité 2007 - service assainissement****Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Fauquet qui présente à l'assemblée le rapport d'activité 2007 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement.

Proposition :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter ce rapport.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Question 10 : Natura 2000**Objet - Natura 2000****Composition du comité de suivi dans le cadre de son extension****Exposé :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de son extension, il est nécessaire de renouveler la composition du comité de suivi.

Proposition :

Monsieur le Maire propose sa candidature à l'assemblée.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

Question 11 : Affaires foncières

Objet : Affaires foncières

Proposition et autorisation du Conseil Municipal pour l'acquisition de la parcelle cadastrée ZB22 rue des Allées (indivision Bourgois/Martel)

Exposé :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du projet de la future zone d'habitat rue des allées, il serait opportun d'acquérir le terrain cadastré ZB22 d'une superficie de 973 m² afin d'apporter une bonne accessibilité à cette future zone. Après négociations, l'indivision Bourgois/Martel propriétaire de ce terrain est favorable à sa vente à la Commune moyennant le prix de 30 000 €

Proposition :

Monsieur le Maire propose :

- d'acquérir cette parcelle au prix de 30 000 €
- de signer l'acte de vente auprès de Maître Nathalie LOOCK à Lille

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet : Affaires foncières

La Zone d' Habitat « rue des Allées » : terrain cadastrée ZB12

Exposé :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement du projet d'habitat « rue des allées ». Dans ce cadre il expose son intention que la zone d'habitat soit étendue jusqu'à la rue Saint-Exupéry. Pour ce faire l'acquisition du terrain cadastrée ZB12 se révélerait nécessaire.

Proposition :

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée :

- l'autorisation de mener à bien cette négociation
- solliciter auprès de France Domaine une estimation

Monsieur le Maire informera l'assemblée, de l'avancée du dossier lors d'un prochain conseil municipal.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet : Affaires foncières
Projet Zone d' Habitat - Gendarmerie

Exposé :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement du projet de la Gendarmerie, il informe qu'une décision ferme et définitive sera prise à la date du 17 octobre 2008. Une date limite de remise de l'acceptation du projet pour un montant de 290 000 € devra être confirmée par la gendarmerie à cette date. Le montant de la redevance sera révisé en fonction du résultat du marché public. Si la gendarmerie n'accepte pas le loyer demandé, le projet sera abandonné.

Proposition :

Monsieur le Maire demande l'approbation de l'assemblée et propose un vote à mainlevée.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 24

Ayant voté contre : 2

S'étant abstenu : 0

Par 24 voix pour la proposition est adoptée.

Objet : Affaires foncières

Proposition et autorisation du Conseil Municipal pour l'acquisition d'un terrain situé rue d'Étaples appartenant à Monsieur Caffier de ± 1 000 m² pour la réalisation d'un fossé de rétention pour les eaux pluviales.

Exposé :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite au projet de réalisation d'un fossé de rétention d'eaux pluviales rue d'Étaples, il y a lieu d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée ZA13 d'environ 1 000 m².

Proposition :

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée l'autorisation de rencontrer le propriétaire du terrain et de mener à bien des négociations.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet : Affaires foncières

Proposition et autorisation pour l'acquisition de la base nautique et des locaux existants pour l'euro symbolique : modification de la délibération prise le 3 juin 2008.

Exposé :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la modification à apporter à la délibération du 3 Juin 2008 concernant l'acquisition de «la base nautique et des locaux existants pour l'euro symbolique».

Proposition :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter cette modification.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Question 12 : Vie associative

Objet : Vie associative

Présentation d'une nouvelle procédure préalable à l'étude des demandes de subventions provenant des Associations Communales.

Autorisation à appliquer cette procédure pour toutes subventions sollicitées par les associations communales au titre de l'année 2009.

Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Lucas qui informe l'assemblée du projet de mise en place à partir de l'année 2009, d'une procédure préalable à l'étude des demandes de subventions par les associations locales et se présentant sous la forme d'un formulaire adapté.

Dans le cadre de cette nouvelle procédure, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'appliquer celle-ci pour toutes subventions sollicitées au titre de l'année 2009.

Proposition :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter cette nouvelle procédure.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Question 13 : Fonds Interministériel pour la Prévention et la Délinquance (FIPD 2008)

Objet : Fonds Interministériel pour la Prévention et la Délinquance (FIPD 2008)

Proposition d'un projet d'installation de nouvelles caméras de surveillance sur les lieux suivants :

- Au niveau du cimetière communal (rue de l'Eglise)
- Au niveau de l'avenue Charlemagne
- Au niveau du rond point du Country Club à proximité de l'espace dévolu à la création « d'un espace propre » avec containers en accès libre.

Autorisation de solliciter la subvention du FIPD

Autorisation d'effectuer les modalités nécessaires à l'application d'une délibération

Exposé :

Monsieur le Maire informe l'assemblée du projet d'installation des nouvelles caméras de surveillance aux lieux suivants :

- Au niveau du cimetière communal (rue de l'Eglise)
- Au niveau de l'avenue Charlemagne
- Au niveau du rond point du Country Club à proximité de l'espace dévolu à la création « d'un espace propre » avec containers en accès libre.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de solliciter une subvention de 4 710 € auprès du Fonds Interministériel pour la Prévention et la Délinquance (FIPD) pour le projet d'installation des nouvelles caméras de surveillance dont le montant prévisionnel total s'élève à 19 075 € HT.

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée la mise en œuvre des modalités de la présente délibération.

Proposition :

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée l'approbation de ce projet.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à solliciter cette subvention

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à appliquer la présente délibération.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 25

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 1

La proposition est adoptée

Question 14 : Aménagements - Equipements**Objet : Aménagements - Equipements****Valorisation de l'architecture balnéaire - Quartier de l'Eglise Saint Augustin et de ses rues adjacentes :**

- Autorisation de solliciter la CAB au titre du FOCAD (Fonds communautaire d'aménagement et de développement), pour un montant de 469 782.40 € soit 19.08 % du montant total prévisionnel du projet qui s'élève à 2 462 412 € HT.
- Autorisation de la signature de la convention avec la CAB
- Autorisation d'élaborer avec le concours du maître d'œuvre qui sera choisi à cet effet, le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation de ce projet.
- Autorisation de lancer la procédure d'appels d'offres selon les modalités réglementaires du code des marchés publics en vigueur.

Exposé :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de valorisation de l'architecture balnéaire - Quartier de l'Eglise Saint Augustin et de ses rues adjacentes.

Proposition :

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée :

- l'autorisation de solliciter la CAB au titre du FOCAD
- l'autorisation de signer la convention avec la CAB
- l'autorisation d'élaborer avec le concours du maître d'œuvre qui sera choisi à cet effet, le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation de ce projet
- l'autorisation de lancer la procédure d'appels d'offres selon les modalités réglementaires du code des marchés publics en vigueur.

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Objet : Aménagements - Equipements**Stade Equestre**

- Nouveau plan de financement prévisionnel et autorisation de solliciter la CAB au titre du FOCAD - 2ème projet.

Exposé :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le nouveau plan de financement prévisionnel concernant le projet d'aménagement du stade équestre (en vue de l'obtention de 2 étoiles supplémentaires au CSI -Base d'entraînement arrière pour les JO 2012), et demande l'autorisation de solliciter la CAB au titre du FOCAD (2ème projet), en raison du désistement du Conseil Général, et ce pour un montant de 124 000 € (soit 20 % du montant prévisionnel du projet).

Proposition :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- l'adoption du nouveau plan de financement prévisionnel
- l'autorisation de solliciter la CAB au titre du FOCAD - 2ème projet

Adoption :

Conseillers présents : 22 - Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

Question 15 : Infos du Maire

Monsieur le Maire met à la disposition des membres du Conseil Municipal qui le souhaitent :

- Rapport annuel 2007 présenté au conseil communautaire du 2 juillet 2008
- bilan de la saison 2007/2008 du club de football « l'Eclair »
- compte rendu du conseil d'école Françoise Dolto
- compte rendu du conseil d'école Louis Blériot
- Conseil des enfants :
 - 1er Conseil des enfants : Lundi 6 octobre 17h30 - Mairie
- Bilan annuel de l'Association N'H- FORM

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

La secrétaire de séance
Mme Paulette JUILIEN - PEUVION

Vu pour être affiché le 7 octobre 2008 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire
Jean-Pierre PONT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de la publication :

** d'un recours gracieux auprès du Maire de Neufchâtel-Hardelot.*

** d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille*